

# LES NOUVELLES RÈGLES DE LA DISTRIBUTION DES PRODUITS FINANCIERS, D'ASSURANCE ET BANCAIRES



## CONTEXTE

La mise en place des réglementations MIF2, Priips et DDA impactent l'ensemble des acteurs de la chaîne de distribution et nous offrent la possibilité de repenser notre relation client.

## OBJECTIFS

Cette formation vise à :

- comprendre l'environnement réglementaire et les multiples impacts ;
- évaluer les conséquences sur l'ensemble de la chaîne de distribution ;
- construire les nouvelles étapes du parcours client ;
- identifier et évaluer les nouveaux risques de non-conformité.

## PUBLIC

- Responsables marketing et vente
- Conseillers financiers
- Chargés d'affaires
- Directeurs d'animation
- Responsables juridiques
- Responsables conformité

## PRÉREQUIS

- Connaissance minimale du secteur bancaire et financier.

## MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

## PROGRAMME

### I. CONTEXTE

- Des exigences communes couvrant l'ensemble des produits d'épargne financière
- Les apports de MIF 2
- La mise en œuvre de la directive sur l'intermédiation en assurance
- Le règlement PRIIP's : une information standardisée
- Les orientations de l'ABE sur la gouvernance et la surveillance des produits bancaires

### II. LES IMPACTS OPÉRATIONNELS SUR LA CHAÎNE DE DISTRIBUTION ET LA RELATION CLIENT

- Les obligations des producteurs/concepteurs
- Les obligations des distributeurs
- La traduction en langage client

### III. LES PARCOURS

- Les clients : catégories, statuts, besoins
- Les informations client
- La documentation précontractuelle à remettre au client
- Cas pratiques

### IV. ALERTES ET REPORTING

- Reporting client
- Reporting producteurs, régulateurs, marchés

### V. GOUVERNANCE ET SURVEILLANCE PRODUIT

- Précommercialisation : marché cible, test produit
- Post-commercialisation : surveillance produit

### VI. RÉMUNÉRATIONS INCITATIVES

- Adéquation avec l'intérêt du client
- Devoir de transparence

### VII. ORGANISATION/FORMATION

- Formation initiale et continue
- Déontologie des distributeurs

**VENDREDI 14 DÉCEMBRE  
2018**

Formation d'une journée  
DURÉE : 7h 8h30-16h30

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quiz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT

INSCRIPTION sur [rb-formation.fr](http://rb-formation.fr)

#### CONTACT

Caroline Breton :  
[formation@revue-banque.fr](mailto:formation@revue-banque.fr)  
Tél. : 01 48 00 54 04

## FORMATEUR

**Ramona Yamani** est responsable de projet Conformité, Direction de la Conformité des Services d'Investissement au sein du Groupe BPCE.

